



PRÉFET
DE LA RÉGION
AUVERGNE-
RHÔNE-ALPES



DREAL AUVERGNE-RHÔNE-ALPES
Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement

Ok

CLIMAT AIR
ÉNERGIE

EAU NATURE
BIODIVERSITÉ

PRÉVENTION
DES RISQUES

TRANSPORTS
MOBILITÉ

AMÉNAGEMENT
PAYSAGES SITES

LOGEMENT
CONSTRUCTION VILLE
DURABLE

DÉVELOPPEMENT
DURABLE ET DONNÉES

Accueil > Développement Durable et Données > Autorité environnementale (publications réglementaires - avis et décisions) > Les avis de l'Autorité environnementale > Projets > Par département > Isère (38) > 2019

DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DONNÉES



Autorité Environnementale
(portail d'accueil)

Connaissance, observation,
statistiques

Données géographiques

Développement durable et
Partenariats

Croissance verte

Administration exemplaire

Veille de jurisprudence

Saint-Quentin-Fallavier et Satolas-et-Bonce (38) : Création d'une unité de méthanisation de boues et de graisses de stations d'épuration et d'industries agroalimentaires



publié le 6 juin 2019 (modifié le 26 juin 2019)

Avis AE

- Dossier n°2019-ARA-AP-826
- Absence d'avis le 26/06/2019

[Haut de page](#)

Dans la même rubrique

- ▶ Laval (38) : Création du centrale hydroélectrique-chute de Pont-Haut
- ▶ Saint-Just-de-Claix (38) : Elaboration du PLU
- ▶ Saint-Quentin-Fallavier et Satolas-et-Bonce (38) : Création d'une unité de méthanisation de boues et de graisses de stations d'épuration et d'industries agroalimentaires
- ▶ Susville (38) : Centrale